

Auteur : Calvez Jean-Yves
Titre : Chrétiens penseurs du Social Tome 3
Éditeur : Cerf
2008 - 288 pages – 14 euros 50

Annonçant la théologie de la libération : Claude Geffré.

Mais il y eut, autour de l'idée de doctrine sociale de l'Église, d'autres formes encore de réflexion. Je songe à celle de Claude Geffré souhaitant, lui, qu'elle n'apparaisse plus si marginale par rapport à la théologie. Qu'elle ne soit plus seulement un corollaire pratique, mais soit au contraire réintégrée à la théologie même dont bien des thèmes ont déjà une portée sociale et politique. « Aujourd'hui, disait-il dans un article intitulé « De la doctrine sociale de l'Église à la théologie politique », la doctrine sociale de l'Église ne peut plus apparaître comme un chapitre marginal, non seulement de la théologie morale, mais de la théologie tout court. Disons que le combat pour la justice est perçu comme une dimension constitutive de la théologie la plus théologique et de la prédication même de l'Évangile¹. » Le père Geffré considérait du coup comme un peu vaine la querelle autour de la « doctrine sociale », quand il était surtout urgent de faire valoir en tous cas les aspects sociaux et politiques du christianisme : « Cet élargissement de la question de la doctrine sociale par rapport aux thèmes fondamentaux de la théologie dans le contexte historique qui est le nôtre me semble plus fécond, disait-il, que le débat polémique sur le mot même de « doctrine sociale » et sur son contenu². »

En rapport avec cette querelle voici son argumentation : « Faut-il voir dans la doctrine sociale qui s'est progressivement élaborée depuis *Rerum Novarum* une idéologie conservatrice, à la fois théocratique, cléricale et bourgeoise à laquelle Jean XXIII et Vatican II (surtout dans *Gaudium et spes*) auraient mis fin ? Les choses sont sans doute beaucoup plus complexes historiquement et méthodologiquement. Je serais tenté de dire que le père Chenu a raison quand il constate que jusqu'à Vatican II la « doctrine sociale » de l'Église a souvent fonctionné comme une idéologie liée à une survivance anachronique de la chrétienté, même sous la forme du mandat confié à l'Action catholique. C'est la thèse que le père Chenu défend avec fougue dans son petit livre *La « Doctrine sociale » de l'Église comme idéologie* (Paris, Éd. Du Cerf, 1979). Mais son confrère dominicain, Georges Cottier, a également raison quand

¹ *Revue de l'Institut catholique de Paris*, octobre-décembre 1984, p. 76.

² *Ibid.*

il affirme qu'aujourd'hui en tout cas l'enseignement social de l'Église fonctionne comme une anti-idéologie (voir Georges Cottier, « La doctrine sociale de l'Église comme non-idéologie », *Communio*, n° VI, 2, 1981, p.35-47). C'est tout particulièrement vrai des évêques d'Amérique latine quand ils condamnent au nom des Droits de l'homme aussi bien le collectivisme socialiste que l'idéologie de la sécurité nationale ou l'impérialisme américain. Autant le mot « doctrine sociale » est piégé si on entend par là une doctrine homogène ou bien un programme socio-politique qui pourrait rivaliser avec d'autres idéologies comme le capitalisme libéral ou le marxisme, et le Père Chenu aurait alors raison d'y dénoncer une survivance anachronique de la chrétienté ; autant l'expression est sans doute légitime pour désigner un certain nombre de principes éthiques auxquels se réfère le Magistère quand il intervient en matière sociale. Je pense par exemple au respect et à la promotion de la personne humaine, à l'instauration efficace du bien commun, à la destination universelle des biens, à la solidarité, au sens du travail, au principe de subsidiarité. Selon la déclaration même de Jean Paul II dans un de ses discours en Amérique latine (1980) : « Dans sa doctrine sociale, l'Église ne propose pas de modèle politique ou économique concret, mais elle indique le chemin, elle présente des principes³. » « Le plus important, selon moi, poursuit Geffré, c'est de bien voir comment ces principes inspirateurs doivent être interprétés à la lumière de ce qui est au cœur du message chrétien comme message de salut. Finalement, ce qu'on appelle la doctrine sociale de l'Église n'est pas un chapitre marginal de son enseignement fondamental. C'est seulement l'incarnation historique de l'Évangile en fonction de la situation concrète du monde⁴. »

La théologie vient heureusement de rejoindre aujourd'hui la préoccupation qu'a ainsi véhiculée la « doctrine sociale de l'Église », dit encore Geffré : « La théologie politique met un terme à la prétendue neutralité sociale et politique de la théologie [...]. En dépit de son rapport conflictuel avec le mouvement de socialisation de l'*Aufklärung*, la théologie du XIXe siècle et du début de ce siècle s'est trouvée entraînée sur le domaine même de l'*Aufklärung*, c'est-à-dire qu'elle a abouti à une réduction de la vie chrétienne à une affaire privée et à une réduction rationaliste de la théologie chrétienne⁵. » Au sujet de la théologie d'aujourd'hui, Geffré ajoute : « Il s'agit d'une théologie après Auschwitz [...], la théologie est invitée à remettre en cause son insensibilité historique devant les crises sociales et politiques du monde contemporain⁶. »

Et il détaille :

Il ne suffit pas seulement d'enregistrer un changement des sujets de la théologie, une théologie faite par des laïcs et pas uniquement par des clercs, une théologie qui procède de la base et qui n'est pas un prolongement de l'enseignement du Magistère. Il faut surtout observer un changement d'intérêts dans la manière de faire la théologie. C'est pourquoi ce changement a une portée politique. Tout naturellement, ces nouvelles théologies vont avoir le souci de manifester les implications sociales

³ *Ibid.*, p.76 et 77.

⁴ *Ibid.*, p. 79.

⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁶ *Ibid.*, p.81 et 82.

et politiques de l'Évangile dans le monde tel qu'il est. Elles vont réfléchir de manière prioritaire sur les liens entre théorie et pratique, entre rédemption et libération, entre mystique et politique, entre grâce et souffrance, entre esprit des béatitudes et résistances. C'est tellement vrai que les théologiens de la libération seraient très surpris si on leur parlait de la doctrine sociale de l'Église comme d'un nouveau chapitre de leur théologie. Il s'agit là d'une dimension de leur théologie tout court. Il faut parler d'une nouvelle fluidité entre les théologiens de métier et les experts en sciences sociales⁷.

Et Geffré de montrer, encore, comment la doctrine sociale s'enracine dans la révélation et « l'expérience historique » de l'Église :

La doctrine sociale de l'Église est une partie intégrante du message chrétien. Elle a son fondement dans la loi évangélique et dans la loi naturelle telle que l'interprète l'Église. Elle relève du domaine éthique, mais a un fondement dogmatique. Cette volonté de ne pas dissocier l'éthique de la dogmatique, l'anthropologie de la théologie est d'ailleurs sensible dans l'encyclique *Redemptor hominis* de Jean-Paul II. Il serait cependant illusoire d'énumérer un certain nombre de thèses de l'enseignement social de l'Église en cherchant à montrer à chaque fois son enracinement dogmatique. Il est beaucoup plus intéressant de faire référence à l'expérience historique à partir de laquelle l'Église porte, au nom de l'Évangile, des jugements moraux dans le domaine de l'existence humaine individuelle et collective. Les interventions de l'Église en matière sociale sont toujours au point de rencontre de ces deux pôles :: l'expérience historique de l'homme et le message dont l'Église est le témoin. On ne soulignera jamais assez l'importance de ces médiations historiques si on ne veut pas justement que la doctrine sociale se dégrade en idéologie abstraite⁸.

Quant à aujourd'hui :

Ce qui m'intéresse, c'est de constater que l'expérience historique qui suscite les interventions de l'Église en matière sociale est celle-là même qui conditionne les grands thèmes de la théologie vivante d'aujourd'hui. Il y a donc une osmose beaucoup plus grande entre l'enseignement social de l'Église et l'enseignement dogmatique. Si l'on définit la tâche présente de la théologie comme une tâche herméneutique, c'est-à-dire comme une corrélation critique entre l'interprétation de la tradition chrétienne et l'interprétation de notre expérience humaine contemporaine, alors il est normal que l'enseignement social ne soit plus un corollaire pratique de la théologie chrétienne. Ce sont les thèmes de la théologie dogmatique qui ont déjà une portée politique [...]. La réalisation du Programme de Dieu, comme communion bienheureuse des hommes avec Dieu et entre eux, comme royaume de justice et de liberté, s'expérimente déjà dans le processus historique de libération humaine. L'existence chrétienne authentique a nécessairement une effectivité historique. Dans l'existence chrétienne à la suite du Christ, on ne peut disjoindre le pôle mystique et le pôle politique [...]. D'autre part, le Dieu de Jésus est un Dieu libérateur (non pas un Dieu tyrannique et humiliant). Un Dieu qui se fait solidaire dans la passion et la mort du Christ de la souffrance humaine⁹.

⁷ *Ibid.*, p. 86.

⁸ *Ibid.*, p. 86 et 87.

⁹ *Ibid.*, p. 88 et 92.

Et du coup : « Les pauvres (dans l'Église des pauvres) interrogent toutes les église qui sont toujours tentées de compromission avec le pouvoir quel qu'il soit : ils rappellent en effet que la proclamation du Programme de Dieu coïncide avec le refus de toute absolutisation d'un pouvoir humain¹⁰. » « La défense des droits de l'homme n'est pas (ou plus) seulement une exigence éthique fondée sur la dignité de la personne humaine, elle est une partie intégrante de la Bonne Nouvelle du Salut dans sa référence au Royaume de Dieu qui vient¹¹. »

Singulière revalorisation en somme de la doctrine sociale de l'Église, qui avait subi tant de dévalorisations. Son contenu essentiel tend à être reconnu comme partie intégrante de la théologie au sens le plus précis, voire radical, du terme. Et c'est ce qui a continué à marquer ensuite, au cours du pontificat de Jean-Paul II, au-delà même, puis-je ajouter, de la période dont traite ce volume de notre ouvrage.

Jean-Yves Calvez
Pages 143 à 148.

¹⁰ *Ibid.*, p. 92.

¹¹ *Ibid.*, p. 94.